

# VOUS DÉBUTEZ UN TRAITEMENT POUR INSUFFISANCE RÉNALE

Conseils et informations pratiques  
concernant votre dialyse



# Introduction

---

Votre médecin vous a prescrit une dialyse qui est un traitement de substitution, c'est-à-dire qu'il va remplacer la fonction habituelle de vos reins.

Pour chacun(e) d'entre vous, le début d'un traitement en dialyse constitue un changement de vie important.

Notre objectif est de favoriser la communication avec vous afin de vous assurer un traitement de qualité, ainsi qu'une vie aussi harmonieuse que possible.

N'hésitez pas à nous poser toutes les questions que vous souhaitez. Cette brochure vous apporte quelques repères et suscite des échanges. L'ensemble du personnel est à votre disposition pour répondre à vos demandes et préoccupations.



# Une équipe à votre écoute

---

L'équipe soignante pluridisciplinaire travaille dans les divers secteurs du service. Elle se compose de :

- ▶ médecins
- ▶ infirmière spécialiste clinique
- ▶ infirmières
- ▶ aides-soignantes
- ▶ diététicienne  
📞 022 376 66 58
- ▶ assistant social  
📞 022 685 81 71 ou 078 645 62 96
- ▶ secrétaires  
📞 022 372 97 63
- ▶ facturiste  
📞 022 372 97 76
- ▶ technicien

## Référents

- ▶ Pr Pierre-Yves Martin,  
médecin-chef du service de néphrologie  
Site Cluse-Roseaie, bâtiment C, 7<sup>e</sup> étage  
Secrétariat : 📞 022 372 97 62
- ▶ Dr Patrick Saudan, responsable de l'unité dialyse
- ▶ Dre Catherine Stoermann, responsable dialyse péritonéale
- ▶ Françoise Raimbault, infirmière responsable  
📞 022 372 97 73

# Votre traitement

---

## Trois méthodes de substitution

Il existe aujourd'hui trois façons de pallier le dysfonctionnement de vos reins.

- ▶ **L'hémodialyse** : épuration des toxines du sang (produites par l'organisme) et élimination de l'eau par un filtre (rein artificiel).
- ▶ **La dialyse péritonéale** : épuration des toxines et élimination de l'eau par le péritoine (membrane qui tapisse l'abdomen).
- ▶ **La transplantation** : greffe du rein.

Pour chaque méthode, consultez la fiche d'information séparée, jointe en fin de brochure.

Avant le début de votre traitement, une infirmière spécialiste clinique vous convie à une séance collective ou individuelle d'information et d'enseignement afin de :

- ▶ vous apporter les renseignements nécessaires au choix éclairé de votre traitement
- ▶ développer vos connaissances sur votre maladie.

## Visite médicale

Une fois par semaine a lieu une visite médicale. Cette consultation est l'occasion de poser des questions, faire renouveler vos ordonnances, signaler tout problème. Entre chaque séance, un médecin est toujours à votre disposition.

Chaque mois, un bilan sanguin complet est effectué et suivi de la visite d'un des médecins responsables de l'unité qui vous permet de faire le point sur la qualité et l'efficacité de votre traitement.

## Frottis cutanés

Dans le cadre de la lutte contre les infections, des prélèvements indolores sur la peau sont effectués tous les deux mois afin d'optimiser la qualité des soins et votre sécurité.

## Surveillance de vos pieds

L'insuffisance rénale chronique, comme le diabète, nécessite une surveillance régulière. L'infirmière contrôle l'état cutané de vos pieds et vous oriente si nécessaire vers un service spécialisé.

## Vos distractions pendant l'hémodialyse

Le centre de dialyse met à votre disposition des téléviseurs avec des casques personnels. Si vous préférez lire ou écouter de la musique, apportez vos livres, revues de mots croisés ou baladeurs.

Il existe un blog où vous trouverez des articles concernant la néphrologie, la dialyse ou la transplantation. Vous pourrez ainsi vous exprimer en laissant des commentaires. Il contient également des recettes de cuisine adaptées aux patients insuffisants rénaux et des petits questionnaires (quiz) pour tester vos connaissances en néphrologie.

➔ [www.nephrohug.wordpress.com](http://www.nephrohug.wordpress.com)

Dans notre unité, le wifi est accessible partout.

Pendant les séances de dialyse, de courtes visites sont autorisées. Dans tous les cas, veuillez en référer à l'équipe soignante. Utilisez avec modération votre téléphone portable.



# Organisation

---



## INFO

Avant le début de votre traitement, nous vous remercions de patienter dans la salle d'attente. Dès que la dialyse est possible, une aide-soignante vous invite à rejoindre votre place dans la salle.

Le centre est ouvert du lundi au samedi, de 7h à 19h30. Les groupes sont organisés en fonction des souhaits des patients et des possibilités du service.

- ▶ Groupe 1 : lundi, mercredi, vendredi, le matin
- ▶ Groupe 2 : lundi, mercredi, vendredi, l'après-midi
- ▶ Groupe 3 : mardi, jeudi, samedi, le matin
- ▶ Groupe 4 : mardi, jeudi, samedi, l'après-midi

Dans chacun de ces groupes, afin d'optimiser votre prise en charge, un horaire d'arrivée vous est attribué.

## Contacts

Vous pouvez joindre les infirmières aux numéros suivants :

- ☎ 022 372 97 72 - dialyse péritonéale (6<sup>e</sup> étage)
- ☎ 022 372 97 70 ou 022 372 97 71 - hémodialyse (6<sup>e</sup> étage)
- ☎ 022 372 97 86 - consultation néphrologique (3<sup>e</sup> étage)

## Quand commence la dialyse ?

Le début de votre dialyse n'est pas déterminé par votre heure d'arrivée, mais en fonction de :

- ▶ votre état de santé
- ▶ la durée de la séance de dialyse
- ▶ les disponibilités des générateurs de dialyse.

## Démarches administratives

Les formalités d'admission sont réalisées le premier jour. Il est important de vous munir d'une pièce d'identité et de présenter votre carte d'assurance maladie. Par la suite, nous vous remercions de bien vouloir communiquer au personnel tout changement (situation professionnelle, familiale, adresse, numéro de téléphone, caisse maladie, etc.).

Pour la dialyse, nous vous recommandons d'avoir une tenue confortable (manches non serrées). Des casiers à clé sont à votre disposition (fermez le vôtre et conservez la clé avec vous). En cas de besoin, une chemise d'hôpital vous est prêtée.

# Informations pratiques

---

## Remboursement

Le traitement est pris en charge par votre caisse maladie et 10% sont à vos frais jusqu'à un maximum de 700 francs par année, déduction faite de votre franchise.

L'envoi de la facture dépend de la convention avec votre assurance. Soit elle est transmise directement à la SVK, soit à votre caisse ou à votre domicile. Seule une assurance complémentaire est susceptible de rembourser les frais de déplacement en taxi ou en transport médicalisé. Renseignez-vous auprès de votre assurance. Pour toute question, contactez la facturiste, du lundi au vendredi de 7h30 à 16h, ☎ 022 372 97 76.

## Soutien

- ▶ Association Genevoise des Insuffisants Rénaux (AGIR), ☎ 079 396 69 19
- ▶ Entr'aide Rein (groupe de patients), ☎ 022 343 70 30

## Suivi de traitement

Les HUG travaillent avec de nombreux centres de dialyse. Quand votre état de santé est stabilisé, l'infirmière responsable d'unité peut vous orienter vers un centre de dialyse adapté à vos soins et à votre suivi, en tenant compte de vos désirs, contraintes et des disponibilités. Cela peut entraîner des modifications horaires dans votre traitement.

## Où se trouvent les autres centres de dialyse du canton?

- ▶ Hôpital de la Tour  
Avenue J.-D. Maillard 3, 1217 Meyrin, ☎ 022 719 66 11
- ▶ Groupe médical d'Onex  
Route de Loëx 3 bis, 1213 Onex, ☎ 022 879 50 77
- ▶ Champel - MV Santé  
Avenue de Champel 42, 1206 Genève, ☎ 022 839 34 74

## + INFO

### Vacances

Pour organiser vos vacances, nous tenons à votre disposition des brochures sur les différents centres de dialyse dans le monde.

## En cas de problème ou de retard

Du lundi au samedi, de 7h à 19h, au ☎ 022 372 97 71.

A tout autre moment, vous pouvez contacter :

- ▶ le central téléphonique de l'hôpital au ☎ 022 372 33 11 et demander le néphrologue de garde
- ▶ le service des urgences (SU) au ☎ 022 372 81 20

Si vous vous rendez au SU, dès votre arrivée, demandez que le néphrologue de garde soit prévenu.

## Adresse

### Service de néphrologie

Rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

Bâtiment C, 6<sup>e</sup> étage, unité d'hémodialyse :

☎ 022 372 97 70 ou 022 372 372 97 71

Bâtiment C, 6<sup>e</sup> étage, unité de dialyse péritonéale : ☎ 022 372 97 72

Bâtiment A, 3<sup>e</sup> étage, consultations ambulatoires et suivis des greffés :

☎ 022 372 97 86

## Accès

Bus 1, 5, 7 et 35, arrêt « Hôpital »

Bus 3, arrêt « Claparède »

Tram 12 et 18, arrêt « Augustins »

Parking Lombard (payant)

Une place de stationnement peut être mise à votre disposition, moyennant l'utilisation d'un macaron. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat, ☎ 022 372 97 63.

Si vous avez un problème de transport, nous vous aiguillons vers le travailleur social qui vous aide dans vos démarches.

***Cette brochure a été réalisée par Magali Lacroix, infirmière spécialisée, service de néphrologie, avec l'aide de Marie-Geneviève Droulez, retraitée, service de néphrologie et Michel Thériault, RS, département de médecine interne en collaboration avec la direction de la communication.***